



Métropole 2019 – Philosophie Terminale S

SUJET 2 : RECONNAÎTRE SES DEVOIRS, EST-CE RENONCER À SES LIBERTÉS ?

Notion en jeu : devoir, liberté

Avant-propos.

Il est avant tout primordial de comprendre que ces éléments de corrigé ne constituent en aucun cas un “corrigé type”, mais seulement des exemples de traitement possible de ce sujet de dissertation.

En philosophie la démarche de pensée individuelle et la logique de l'argumentation est ce qui rendra un travail bon le jour de l'épreuve.

Il n'y a pas un plan possible mais plusieurs. Ce corrigé se veut donc avant tout une explication du sujet et de ses attentes, et non un corrigé type comme on pourrait en trouver en sciences dures : mathématiques...

Présentation du sujet et pièges à éviter

Ce sujet, « Reconnaître ses devoirs, est-ce renoncer à sa liberté ? », a trait à deux notions classiques du programme de terminale S, **le devoir**, et **la liberté**, font tous les deux parties du grand domaine de **la morale**. C'est donc un sujet absolument moral, la bonne connaissance du programme vous l'indiquait d'emblée. Sujet classique, et très théorique contrairement au sujet n°1, quasiment ici un sujet de cours.

Pièges à éviter :

1) ne pas voir le mot “reconnaître”, qui sans être le mot-clef ici était important : le sujet ne demande pas si “agir par devoir” c’est renoncer à sa liberté mais si “reconnaître” ses devoirs c’est y renoncer, cela signifie qu’on peut tout à fait reconnaître ses devoirs et agir comme on l’entend ;

2) sous-estimer le mot “devoirs” serait ici une grande erreur. Car ce mot a trait ni plus ni moins qu’à une notion de cours. Le devoir a un sens, ce n’est pas simplement ce qu’on se dit que l’on va faire, c’est ce que l’on *doit* faire. La dimension morale est très forte. Ne pas le voir serait hors-sujet.

3) bien évidemment, il va falloir distinguer plusieurs dimensions de la liberté : si j’agis de manière purement libre, comme moi je le veux et en dépit des autres, je n’agis pas par devoirs, mais les autres ne sont pas libres n’ont plus face à moi, et si les autres agissent ainsi, ma propre liberté serait contrariée... Agir par devoir ce serait agir avec l’idée par exemple d’une liberté collective : si chacun a des devoirs envers tout le monde, ensemble nous avons une plus grande liberté... On le verra. Les distinctions conceptuelles sur la notion de “liberté” étaient donc fondamentales aussi.

Analyse du sujet

Ce travail d’analyse correspond à ce que vous devez faire au brouillon pour vous approprier le sujet dans toute sa dimension. Ce travail est absolument indispensable pour vous permettre de cibler le sujet et de ne pas faire de hors-sujet.

1. Définition des termes et mot-clef.

- **reconnaître** : reconnaître veut dire “identifier” et “valider” l’existence d’une chose. Si je reconnais mes devoirs, je prends conscience qu’ils existent, je suis d’accord avec leur bien-fondé, je comprends leurs tenants et aboutissants et leur rôle. Je sais que j’ai des devoirs. Si j’agis contre, ce serait alors volontairement.

- **ses devoirs** : le devoir, c’est la morale, c’est ce que je dois faire pour agir moralement, justement, vertueusement. Instinctivement je n’agis pas forcément par devoirs, mais peut-être par intérêt.

- **unité** : verbe “être”, verbe d’état ici, qui dit la nature d’une chose.

- **renoncer** : renoncer à quelque chose c’est cesser d’y prétendre, c’est abandonner nos droits sur cette chose, abdiquer et se dépouiller. La question qui se pose avec ce sujet est donc la suivante : est-ce qu’en reconnaissant mes devoirs, j’abandonne ma liberté, je m’en dépouille ? L’équation est-elle aussi radicale ?

- **la liberté** : très classiquement, la liberté c’est la capacité à agir en adéquation avec soi-même sans contrainte, sans que rien ni personne n’interfère. C’est agir comme on l’entend, spontanément, en fidélité avec ses désirs et volontés. La liberté se décline en maintes formes : liberté individuelle, liberté collective, liberté physique, liberté de pensée, liberté politique, liberté d’expression. C’est ici en un sens existentiel et personnel que la question de la liberté se pose : ne suis-je tout simplement plus libre si je reconnais que j’ai des devoirs ? Est-ce là une contrainte ?

2. Mot-clef et problématisation.

- sujet : reconnaître ses devoirs est-ce renoncer à sa liberté ?

→ Le mot-clef ici c’est “renoncer”, car c’est le mot autour duquel tourne tout le sujet, c’est ce qui fait problème, ce à quoi on peut répondre “oui” ou “non”. La reconnaissance de nos devoirs, est-ce oui ou non, *renoncer* à sa liberté ?

→ tout notre travail de définition et de distinction conceptuelle amène ainsi la problématique suivante : reconnaître ses devoirs, reconnaître donc qu'on ne peut agir instinctivement comme bon nous semble, sans considération envers autrui, sans une once de moralité, contraint-il notre liberté ? Cette reconnaissance est-elle une contrainte, ou n'est-elle pas plutôt à entendre comme une lucidité d'ordre supérieure qui signifierait notre aptitude si humaine à agir moralement, détachés de la nature, et donc parfaitement libres ?

Proposition de plan

I. Oui, de prime abord, il semble bien que reconnaître ses devoirs, c'est renoncer à sa liberté : les devoirs, ne sont-ce pas là des contraintes qui m'empêchent et m'emprisonnent ?

A. Les devoirs, les règles, un carcan, une limitation.

La première définition de la liberté est physique. Il s'agit de pouvoir se mouvoir spontanément. Un prisonnier par exemple n'est pas libre, il est enserré dans des murs, son mouvement est limité. Par extension, la liberté désigne cette capacité à agir comme l'on veut, sans qu'il n'y ait d'obstacles ou de murs. Or manifestement, comme je vis en collectivité, j'ai des devoirs, je respecte des règles qui font que ma présence n'indispose pas. Je limite donc mes actions, je les paramètre. Comme le dit Foucault, dans *Surveiller et punir*, la vie entière n'est qu'une affaire de cadrage, de discipline, qui dénature mes envies premières.

B. L'enfer, c'est les autres !

Ainsi je peux bien en arriver à penser que cette vie en collectivité, elle m'ennuie ! Et m'exclamer comme Sartre que « L'enfer, c'est les autres ». Sans ces autres, je n'aurais pas de devoirs, hormis envers moi-même, et alors je ne serais pas sans cesse empêchée. Comme il l'explique parfaitement bien dans *L'être et le néant*, la honte, ce sentiment de gêne face à une action inopportune que j'ai pu avoir, ne naît que par le regard d'autrui.

Seule, je ne la ressens pas. Mais l'autre, avec son regard désapprobateur, fait office de tribunal, et je n'agis plus librement.

II. Pourtant, la vie ensemble, la vie avec l'autre, en collectivité, suppose de reconnaître des devoirs communs, ce sans quoi elle semble vouée à l'échec. Est-ce vraiment la fin de la liberté individuelle ou n'accède-t-on pas bien plutôt à une plus grande liberté, au sens où elle serait garantie ?

A. Les devoirs, un contrat social avant tout...

On l'a bien compris, les devoirs supposent en partie l'altérité. Et si je reconnais que j'ai des devoirs, c'est bien parce que je suis entrée en contrat social, c'est-à-dire dans une vie de collectivité où je reconnais que les autres ont des droits que je dois respecter. Rousseau, dans l'ouvrage éponyme, l'explique parfaitement bien : le contrat que je fais individuellement avec la société est de respecter certaines règles, donc de me reconnaître des devoirs : je ne peux agir n'importe comment envers mon prochain. Mais personne ne me force à signer ce contrat social, je choisis bien d'y adhérer... Je pourrais très bien sinon vivre en ermite pour me détacher de la société. Donc non, je ne renonce pas là à ma liberté, puisque j'ai choisi.

B. ... permettant une garantie des libertés individuelles !

Mais plus encore, le contrat social permet ni plus ni moins qu'une garantie des libertés individuelles. En effet, dans l'état de nature, ce monde anarchique où chacun agit comme bon lui semble, sans reconnaître les droits des autres, qui d'ailleurs n'en ont pas, je suis certes libre de suivre toutes mes pulsions, mais je ne suis pas libre par rapport aux autres, au sens où eux aussi agissant égoïstement me mettent perpétuellement en danger. Hobbes, dans *Léviathan*, le dit très bien : « l'homme est un loup pour l'homme » et sans devoirs nous sommes les uns les autres en état de « guerre de tous contre tous ». Le contrat social permet d'asseoir nos libertés individuelles en les garantissant : je respecte les droits des autres qui respectent les miens, nos libertés sont garanties, tout le monde est content !

III. Enfin, allons crescendo : reconnaître ses devoirs c'est faire preuve d'humanité au sens fort, loin d'être une contrainte, le devoir est une obligation de mon for intérieur qui signe ma fondamentale liberté, celle de me détacher de la nature en agissant de manière totalement pure.

A. Au-delà du légal, le légitime : sphère des vrais devoirs.

Attention toutefois à ne pas penser que le légal définit strictement la sphère des devoirs. En fait, on pourrait bien penser que la vraie morale se trouve ailleurs. Si je me force à respecter les autres parce qu'il y a des lois, comme Gygès s'efforçait d'être moral quand il n'était pas invisible (Platon, *République*), je me contrains, je ne suis pas vraiment moral. Il n'y a que quand je reconnais vraiment, absolument, mes devoirs, que quand ils font sens pour moi, intérieurement, que je suis moral. Quand donc je suis dans le légitime (est-il bien de faire ci ou ça ?) et non dans le légal (est-il permis de faire ci ou ça ?). Cette différence du légal et du légitime se trouve parfaitement bien dans le mythe d'Antigone, cette dernière agissant à l'encontre de lois qu'elle juge iniques.

B. La morale, ratio cognoscendi de la liberté.

Mais alors dans ce cas, reconnaître ses devoirs, agir moralement, ce n'est pas du tout renoncer à sa liberté, c'est au contraire la mettre en œuvre à pleine puissance. Comme le dit très bien Kant, dans *Critique de la raison pratique*, « La morale est la *ratio cognoscendi* de la liberté, et la liberté la *ratio essendi* de la morale ». Qu'est-ce à dire ? Que l'on ne peut agir moralement, de manière pure, totalement détachée des instincts, de l'égoïsme, que si on est un être parfaitement libre, ce sans quoi on serait vissé à nos instincts. La liberté est la cause même de notre moralité, du fait qu'on se reconnaisse des devoirs. Et rétroactivement donc, le fait d'agir moralement nous prouve qu'on est libres, nous le montre, nous le fait connaître. Reconnaître ses devoirs c'est donc être libre au plus haut degré du mot.